



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025	

Date	07/11/2025	Référence	20251107-CSA-AG TYRRHENIA
Rédacteur	Président	Copie(s)	Membres du Bureau

Le 6 novembre 2025 une réunion des membres du Staff du club de plongée TYRRHENIA s'est tenue en format « assemblée générale ordinaire » sur convocation du président du club.

Ordres du jour :

- Mot du Président
- Bilan Rapport sur le moral 24 -25
- Activités (explo et formation)
- Bilan financier 24 - 25
- Adhérents et encadrement
- Matériel technique (bateau, compresseurs, bloc gilets et détendeurs, équipements, autres)
- Perspectives / organisation saison 2026
- Questions diverses

1. MOTS DU PRESIDENT

L'assemblée Générale ordinaire est ouverte à 18h00.

Le Président remercie les personnes présentes.

Le Président adjoint, contacté en visio par whatsapp hier soir vous souhaite également la bienvenue et se joint à moi pour vous remercier chaleureusement et en particulier Mylène, Hervé et Patrick pour leur investissement remarquable.

Comme le détailleront le rapport sur le moral et le bilan financier ci-après, la saison 2024-2025 a été relativement bonne eu égard aux difficultés techniques liées à l'obsolescence du bateau.

La fin de la saison approche et après une dernière sortie, le bateau sera sorti de l'eau pour un nettoyage sommaire sur base. Le moteur sera quant à lui pris en compte par CNS pour une révision complète et la réparation du trim.

La saison 2026 qui arrive sera une année charnière et marquera le début d'une nouvelle aire pour le Tyrrhenia. La préparation de la prochaine saison est importante et quelques aménagements restent à faire au niveau des locaux du club.

A noter en cette fin d'année la modification et certains amendements à la réglementation et aux directives FFESSM. Le Président demande à l'ensemble des moniteurs de prendre connaissance de ces modifications.

Le Président a terminé son introduction en rappelant à chacun les différents niveaux d'assurance facultatives proposés par le cabinet Lafont (cabinet en charge de la RC associé à la licence FFESSM). Les membres du bureau et par extension chaque encadrant doit informer les futurs adhérents et licenciés de l'existence de ces différentes options (voir annexe en fin de document)



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025	

2. RAPPORT SUR LE MORAL - ACTIVITE

L'année 2024-2025 a été globalement bonne malgré les difficultés rencontrées avec le bateau (vol de l'ancre, fuite du boudin, trim en panne, infiltration d'eau dans l'inter-coque ...) sans oublier le second compresseur qui est toujours inutilisable.

30 adhérents, 79 sorties et une moyenne de 5 plongeurs / sortie

Sur le plan organisationnel, le club a réalisé de sérieux progrès et l'arrivée de Mylène et d'Hervé n'est pas étrangère à toutes ces améliorations.

Achat petits matériels, réorganisation de la documentation, suivi des adhésions, inscriptions aux formations, prévisions de baptêmes, utilisation de VP Dive ... le club a gagné en réactivité et en efficacité. Dans le domaine de la formation et des baptêmes, fort de ses 2 MF1 et de ses 6 initiateurs, le bilan annuel est satisfaisant :

71 baptêmes ont été réalisés (unités et familles BA126)

10 formations niveau 1 et 2 formations N2 ont été réalisées.

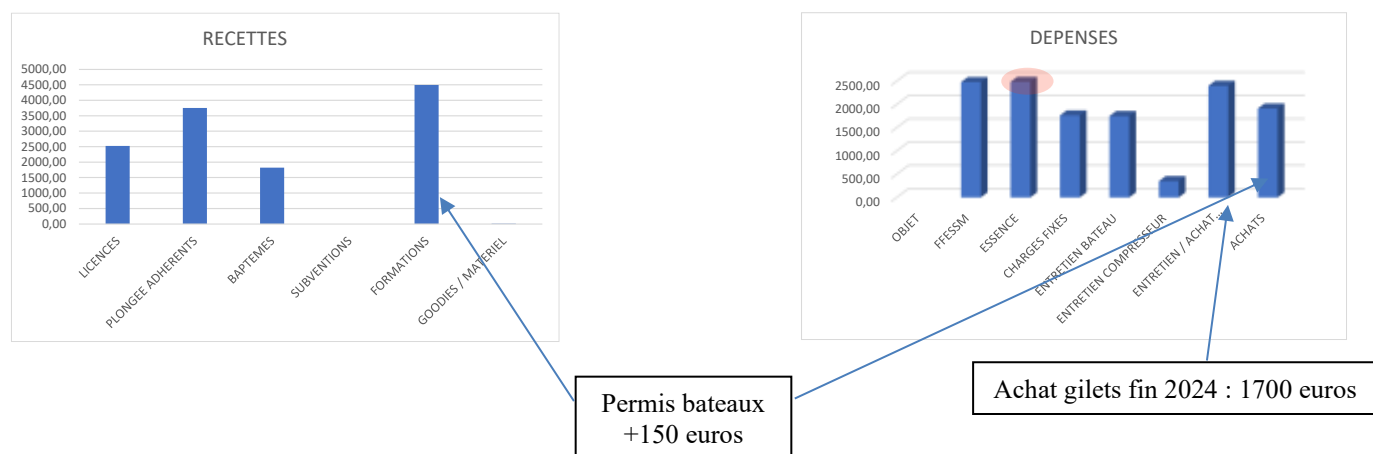
Le président finit son rapport en félicitant tous les membres particulièrement actifs au sein de la structure.

Le rapport sur le moral est validé et approuvé à l'unanimité.

3. BILAN FINANCIER 2024 - 2025

Situation macroscopique des comptes (quelques chèques non encaissés, quelques factures non réglées !)

Le résultat financier de cette année est juste à l'équilibre et ce malgré les efforts des encadrants et des DP. Les recettes ont tout juste permis d'équilibrer les dépenses (différence d'environ 400 euros).



Recettes : 12881 euros
Dépenses : 13306 euros

Recettes : 1050 euros
Avance paiement : 300 euros

BILAN : + 325 euros

La saison 2026 devrait être bénéficiaire. Le poste carburant est un des plus important, la rentabilité des sorties est primordiale et devra être systématiquement recherchée la saison prochaine. Si les conditions le permettent, les pilotes éviteront de dépasser les 3500 tr/mn afin de limiter la consommation.



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025	

M. Guy Feyfant se propose d'utiliser son drone sous-marin afin de rechercher des sites intéressants et plus près du port de Solenzara.

Si le circuit financier est globalement satisfaisant, on peut tout de même observer un certain décalage entre la réception et le paiement des factures.

Le principe du solde créditeur en condition préalable pour plonger ne fonctionnera pas tant que le principe du virement n'aura pas été mis en place.

Les tarifs ont été mis à jour en septembre 2025 pour les nouvelles inscriptions CSA. Afin d'absorber les augmentations des coûts de la FFESSM (édition carte, passeport plongée ...), de ceux de carburant et de la mise à disposition d'un bateau neuf, des nouveaux tarifs seront édités en mars 2026.

Les tarifs revus à la hausse sont présentés ci-après.

 TYRRHENIA CLUB TARIFS SAISON 2025-2026		
COTISATION CSA BA 120		80 €
COTISATION SECTION FEDERALE		25 €
COTISATION CSA TEMPORAIRE (48 h)		5 €
LICENCE F.F.E.S.S.M.	Adulte	50 €
	Enfant (12 à 18 ans)	35 €
	Enfant (moins de 12 ans)	15 €
	Pass Plongée (4 plongées)	18 €
✓ Plongée d'exploration	- sans matériel	15 €
	- avec matériel	25 €
✓ Plongée d'exploration temporaire CSA	- sans matériel	15 €
	- avec matériel	40 €
✓ Forfait pour la saison 2025-2026	- sans matériel	300 €
	- avec matériel	550 €
✓ Baptême « Défense »		30 €
✓ Baptême « Extérieur Défense »		45 €
✓ Pack Découverte (3 plongées de 30 m)		70 €
✓ Randonnée PNT		30 €
✓ Formations	Plongeur Niveau 1	300 €
	Plongeur Autonome 20 m	150 €
	Plongeur Encadré 40 m	180 €
	Plongeur Niveau 2	280 €
	Plongeur Autonome 40 m	200 €
	Plongeur Niveau 3	300 €
	Plongeur technique	500 € (plongée)
CONTACT :		
Mail : tyrrheniaclub@gmail.com		
Site : https://tyrrheniaclub.spline.com/		
Président	M. Antoine GIANARDI	06 39 89 00 01
Président adjoint	M. Thomas MICHIELI	07 71 84 55 80
Secrétaire	Mme. Myriam THÉODORETTI	06 19 05 80 19

 TYRRHENIA CLUB TARIFS SAISON 2026		
COTISATION CSA BA 120		90 €
COTISATION SECTION FEDERALE		25 €
COTISATION CSA TEMPORAIRE (48 h)		5 €
LICENCE F.F.E.S.S.M.	Adulte	60 €
	Enfant (12 à 18 ans)	45 €
	Enfant (moins de 12 ans)	15 €
	Pass Plongée (4 plongées)	18 €
✓ Plongée d'exploration	- sans matériel	20 €
	- avec matériel	35 €
✓ Plongée d'exploration temporaire CSA	- sans matériel	20 €
	- avec matériel	45 €
✓ Forfait pour la saison 2026	- sans matériel	350 €
	- avec matériel	600 €
✓ Baptême « Défense »		40 €
✓ Baptême « Extérieur Défense »		55 €
✓ Pack Découverte (3 plongées de 30 m)		70 €
✓ Randonnée PNT		30 €
✓ Formations	Plongeur Niveau 1	350 €
	Plongeur Autonome 20 m	150 €
	Plongeur Encadré 40 m	180 €
	Plongeur Niveau 2	310 €
	Plongeur Autonome 40 m	200 €
	Plongeur Niveau 3	320 €
	Plongeur technique	500 € (plongée)
CONTACT :		
Mail : tyrrheniaclub@gmail.com		
Site : https://tyrrheniaclub.spline.com/		
Président	M. Antoine GIANARDI	06 39 89 00 01
Président adjoint	M. Thomas MICHIELI	07 71 84 55 80
Secrétaire	Mme. Myriam THÉODORETTI	06 19 05 80 19

Un résultat positif dès l'année prochaine et qui devrait même être en hausse les années suivantes :

- Pas de renouvellement de matériel majeur
- Maintien de l'activité Tyrrhenia grâce au nombre de moniteurs

En ce qui concerne les achats, les remboursements sont assez rapides, n'hésitez pas à me demander le remboursement si urgence ou montant important (RIB à transmettre).

Un fond de roulement de 200 euros sera mis en place au club afin de régler les petits achats (piles, petits outils ...)

4. LES ADHERENTS – LES ENCADRANTS

Le nombre de licenciés est assez faible (environ 30) et le nombre de plongées par adhérent reste limité sur la saison (manque de disponibilité le week end, motivation ...). La systématisation des doubles plongées et de la découverte de nouveaux sites doivent être recherchées. La pérennité financière du club ne peut être exclusivement assurée par les baptêmes et les formations.



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025	

Compte tenu du nombre d'encadrants, on peut considérer que le nombre de formations et de baptêmes réalisés est plus qu'honorable. Il pourra être meilleur la saison prochaine en améliorant la communication, en anticipant et en regroupant les périodes de formations.

Les baptêmes sont éprouvants (fatigue, barotraumatismes) et chronophages, mais cette activité doit se maintenir afin de répondre aux objectifs du club qui est de faire découvrir l'activité et motiver les candidats à poursuivre une formation.

Si le taux d'encadrement est satisfaisant, le club doit préparer l'avenir et identifier ses futurs cadres.

La présence obligatoire d'un MF1 pour les formations est un facteur limitant pour le club.

La disponibilité de nos initiateurs pour les baptêmes est parfois incompatible avec le calendrier des campagnes de tir. Certains de nos E1 sont sur le départ et il est urgent de disposer d'une relève.

Le passage du MF1 doit être étudié pour : Xavier, Hervé et Mylène

Le passage de l'initiateur doit être proposé à nos adhérents disposant d'un bon potentiel en matière de maintien sur base.

Un recyclage TIV sera effectué par Guy, Hervé et Mylène au cours de l'année 2026 (21 mars 2026).

Sur le plan administratif, l'organisation et le mode de fonctionnement actuels sont efficaces. Il faut veiller à ce que chaque nouvel adhérent soit ajouté aux différents groupes et ait un accès VP Dive. Les encadrants doivent ajouter chaque adhérent dans leur répertoire personnel afin de savoir de qui il s'agit lorsque ce dernier envoie un message à titre individuel.

En ce qui concerne les achats à la FFESSM, le paiement en ligne pour les articles de la boutique pose problème. Ce point devra être réglé par le Président.

5. BATEAU

L'entretien et le maintien à flot du bateau deviennent problématiques et le rôle de Patrick dans ce domaine a été primordial.

La décision a été prise de :

- Ne pas utiliser l'actuel bateau la saison prochaine ;
- Faire une révision complète du moteur Suzuki et réparer le trim qui fait défaut depuis l'été ;
- Acheter (réserve CSA, subvention et crédit gratuit FCD, ...) un bateau neuf

En cas de mise à disposition après le deuxième trimestre, débiter la saison avec le bateau de la section pêche (formation N1)

En ce qui concerne le nouveau bateau, 2 options ont été étudiées :

- Semi rigide Bombard via CORSIL
- Semi rigide Galaxy via CNS

Le choix sera effectué la semaine prochaine par vote du staff



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025	

6. MATERIEL TECHNIQUE ET EQUIPEMENTS

La prise en compte de l'atelier, des compresseurs, du matériel et des équipements par le trinôme Mylène, Hervé et Patrick permet à tout à chacun de constater le sérieux et la rigueur en matière de gestion, d'utilisation et d'entretien des matériels. Merci à eux !!

Le compresseur historique qui ne fonctionne pas sera encore une fois remis en état avec cette fois changement des flexibles et pose d'indicateurs intermédiaires. Le changement de prestataire a été décidé et une intervention de Corse Compression sera demandée à l'occasion de leur prochain passage sur site.

TIV et ré-épreuve : Si aucune ré épreuve n'est à l'ordre du jour en 2026, une journée TIV sera programmée fin janvier 2026.

Affichage à réaliser : tuto compresseur, serrage des robinets, rinçage et entretien des gilets et détendeurs.

En ce qui concerne l'achat des désinfectants, les produits ont été commandés et arriveront prochainement.

Les produits et petits matériels nécessaires aux opérations de TIV seront commandés par Hervé avant la fin de l'année. Une facture d'environ 300 euros est à prévoir.

Une réorganisation des locaux va avoir lieu durant la trêve hivernale. Travaux de peinture, réorganisation du rangement (pièce bloc/gilets, palmes et bureau).

De la peinture pour les murs et les sols va être demandée à la BA 126.

7. PERSPECTIVE SAISON 2026

Pendant la trêve hivernale :

- Journée hivernage et nettoyage de printemps au club à prévoir (peinture, installation barnum)
- Journées TIV

Afin de faciliter les bilans et la gestion du club, les saisons du Tyrrhénia s'établiront désormais du 1^{er} avril au 31 décembre et engloberont donc une période complète d'utilisation du bateau entre deux hivernages.

Une demande a été effectuée auprès du collège afin de bénéficier (via convention) d'un créneau piscine les samedis matin durant le premier trimestre 2026. Outre le maintien en condition de nos adhérents, ce créneau permettra de débiter la formation des futurs N1 qui n'auront plus qu'à valider leur niveau en 1 ou 2 plongées en mer dès la reprise des activités début avril.



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025	

Le staff devra rechercher des partenariats supplémentaires et développer ceux déjà existant.

En ce qui concerne les formations et suite au RETEX de cette année (faible disponibilité des stagiaires, perte de créneaux explo) les éventuelles formations N2 et N3 seront impérativement effectuées sur une période bloquée d'au moins 1 semaine. Les créneaux seront identifiés dès le début de saison (dispo des encadrants) et seront proposés aux candidats qui sont le plus souvent déjà identifiés. Des demandes de subventions seront à initier en début d'année.

Candidats N3 : Alix Pages et Mickaël Fonck

Candidats N2 :

Candidats PE 40 : Erwann Raoul, Julien Venture, Amaury Emmanuelli, Matthieu Boussieux

9 baptêmes d'adhérents et possibles futurs N1 sont d'ores et déjà programmés.

3 passerelles PADI OW vers N1 : Marie Pardo, Maxime Woitter et Nicolas Crepin.

Voir paragraphe 4 pour la formation des encadrants

Dès que la bonne prise en main du nouveau bateau sera effective pour l'ensemble des DP et pilotes (à identifier), il faudra essayer de s'astreindre à proposer des journées avec double plongées sur des sites plus éloignés vers le sud. Un calendrier de principe et le détail des sorties doit être anticipé et disponible (en ligne sur VP Dive) dès le début du deuxième trimestre. Le prix des doubles plongées sera à calculer de manière globale en incluant le supplément essence dû à l'éloignement et à la conso carburant qui en découle.

Des séances de secourisme vont être organisées et une remise à niveau RIFAP et PSC1 sera étudiée.

Rappels sécurité « TYRRHENIA »

Règles à respecter pour plonger au sein du club :

Adhérent : Coti CSA, Coti section, licence FFESSM, CACI à jour.

Passager (famille adhérent, 44^{ème} RT, unités de passage) : licence ou ATP, CACI

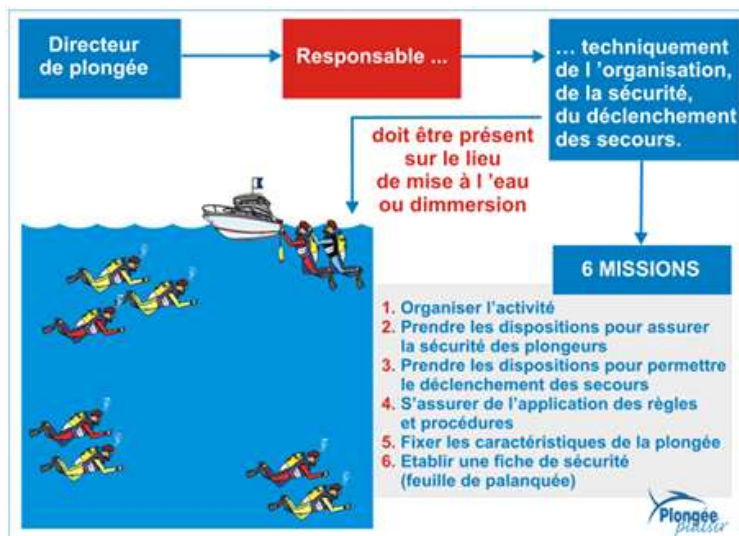
Baptême : > 8 ans

Les plongées

Rôle du DP

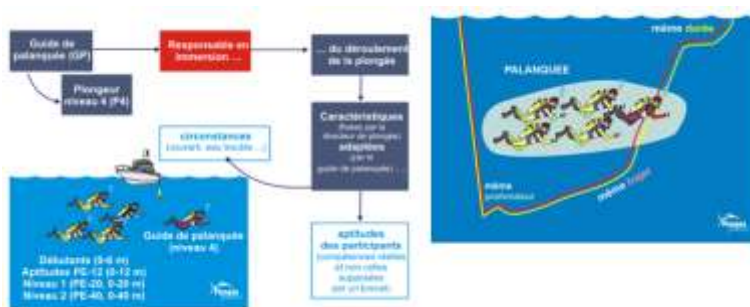


TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025	



**Renseigner proprement
les fiches de sécurité**

Rôle du Guide de palanquée



Plongeurs autonomes (plongeurs assidus)

Surveillant surface

La sécurité avant tout :

Emport OXY et pendeur obligatoire
Immersion pendeur à l'initiative du DP

Limitations Tyrrhénia :

Respect impératif des consignes du DP

CONSIGNES DP : 5 mn de « palier obligatoire » au maximum et quand justifié.



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025	

EN CAS DE SINISTRE - PRINCIPALES INFORMATIONS

Si vous avez souscrit une Assurance Individuelle Accident (A.I.A.) :

VALABLE DANS LE MONDE ENTIER

- **Rapatriement et/ou hospitalisation** (ex : caisson hyperbare)

AXA Assistance : +33 (0)1 55 92 22 82 - 24h/24 - 7j/7. Préciser le n° de Convention : 7204127.

- **Dans tous les cas, prévenez dans les 5 jours** Lafont Assurances - Service FFESSM Zone d'Activités Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas 66330 CABESTANY Tél. (0)4 68 35 22 26 - contact@lafont-assurances.com ou par [déclaration en ligne](#).

- **Conseil juridique (CFDP)** : +33 (0)4 68 73 21 21 (Attention Juridica a été remplacé par la Compagnie Française de Défense et de Protection CFDP)

EN SAVOIR PLUS :

ffessm.lafont-assurances.com



TÉMOIN OU VICTIME D'UN PROBLÈME EN MER ?

APPELEZ LE CROSS

— DEPUIS LE LITTORAL, LE NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE —
C'EST LE 196
APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE OU UN PORTABLE

EN MER, J'UTILISE
LE CANAL 16 DE MA VHF
JE DEMANDE LE CROSS

ministère du Développement durable - nov. 2014

8. QUESTIONS DIVERSES

Tee shirt : le projet est validé/ Nouveau logo et tee shirt en coton blanc (modèle homme et modèle femme).

Places salon de la plongée : le Tyrrhenia devrait recevoir 2 places.

La séance est levée à 19h10



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
<i>COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025</i>	

Le Président

Le Président adjoint

Original signé le 12/11/2025

Mme la secrétaire

Mme la trésorière

Original signé le 12/11/2025



TYRRHENIA	Date : 07 Novembre 2025
<i>COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025</i>	

ANNEXE – ASSURANCES FACULTATIVES

Chaque licencié doit être informé de la faculté et de l'intérêt de souscrire une Assurance Individuelle ainsi que l'impose le Code du Sport (articles D321.1 à D321.4) et doit pouvoir avoir accès à la notice du "tableau des garanties" établie par l'assureur fédéral.

Les licenciés sont libres de se rapprocher de tout conseil en assurance de leur choix susceptible de leur proposer des garanties adaptées à leur situation. Mais la licence permet d'avoir accès aux contrats spécialement élaborés par l'assureur de la Fédération. Elle permet notamment, si vous le désirez, de souscrire une Assurance Individuelle Accident Loisir 1, Loisir 2, Loisir 3. Cette assurance optionnelle mais vivement conseillée couvre le licencié pour ses propres dommages corporels (dont les frais de caisson) sans tiers responsable identifié.

Visitez le site [Lafont assurance FFESSM](http://Lafont.assurance.FFESSM).